



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME
TENUE LE 1^{er} AVRIL 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif en urbanisme de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, tenue le 1^{er} avril 2026 à 19h30 à la salle de réunion, sise au 102, rue de la Fabrique à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ont participé : M. Alain Desrosiers, président du comité
Mme Marie-Claude Lalonde, conseillère municipale
Mme Marie-Claude Racine, conseillère municipale
M. Alain Durand, représentant des citoyens

Sont présents : M. Yvon Tardy, secrétaire du comité
M. Sylvain Daigneault, demandeur
M. Florian Boudin, demandeur

Est absent M. Denis Huberdeau, Représentant des citoyens

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatation est faite à 19h30 que le quorum nécessaire à la tenue de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme est atteint.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE l'ordre du jour suivant est proposé :

1. Constatation du Quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mars 2026;
4. Demande de monsieur Sylvain Daigneault
5. Demande de monsieur Florian Boudin
6. Fermeture de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Durand et UNANIMEMENT résolu:
D'ADOPTER l'ordre du jour proposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MARS 2026

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 a été envoyé à l'ensemble des membres du Comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marie-Claude Racine et UNANIMEMENT résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du Comité consultatif en urbanisme du 4 mars 2026.

DEMANDE DE MONSIEUR SYLVAIN DAIGNEAULT: 510. RUE DE L'ANSE

ATTENDU la demande de monsieur Sylvain Daigneault concernant un projet d'aménagement paysagé avec une partie de la cour avant en gazon synthétique;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont pris connaissance des documents reliés à la demande;

ATTENDU la très faible superficie demandée pour l'implantation dudit gazon synthétique

ATTENDU QUE monsieur Daigneault nous apporte trois autres propositions qui masquerait la présence du poteau d'Hydro-Québec en façade de propriété;

ATTENDU QUE monsieur Daigneault nous informe que l'option avec gazon synthétique ne l'intéresse plus;

ATTENDU QUE certaines options pourraient être conformes sans modification réglementaire,

Président : _____

Secrétaire : _____



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME
TENUE LE 1^{er} AVRIL 2026

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Durand et UNANIMEMENT résolu de recommander au demandeur de valider son option préférée avec le service d'urbanisme.

DEMANDE DE MONSIEUR FLORIAN BOUDIN: 761. RUE RICHELIEU

ATTENDU la demande de monsieur Florian Boudin relativement à un projet consistant à implanter un atelier de mécanique récréative spécialisé au 761, rue Richelieu;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont pris connaissance des documents reliés à la demande;

ATTENDU les informations et explications pertinentes sur les conditions d'opérations par monsieur Florian Boudin;

ATTENDU QUE ce type de commerce n'est pas autorisé actuellement en zone agricole de type îlot déstructuré;

ATTENDU QUE ce type de commerce peut être générateur de nuisance par le bruit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alain Desrosiers et UNANIMEMENT résolu de recommander que les membres du comité étudient davantage cette demande et, se positionnent lorsque l'ensemble des membres seront présents.

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Marie-Claude Lalonde et UNANIMEMENT résolu de lever la séance;

Il est 20h30

Président du Comité

Secrétaire du Comité

Yvon Tardy

Date :

Date :

Président : _____

Secrétaire : _____